



PATRICE GENET,

président de la commission Développement durable  
au Conseil national de l'ordre des architectes

# Pour un retour à la qualité d'usage et au plaisir d'habiter

## « Et si nous prenions le temps d'une pause ? »

Après la longue période léthargique de la fin du siècle dernier, puis l'avalanche soudaine de nouvelles exigences réglementaires dans tous les domaines sur les dix dernières années, ne serait-il pas venu le temps de "se poser", pour revenir à des valeurs fondamentales, celles qui conditionnent nos formes de vie et d'habitat ?

**L'intelligence de conception, celle qui fait appel à la culture du bon sens** que les "anciens" nous transmettent depuis des millénaires, devrait reprendre sa juste place, pour enfin se substituer au florilège des certifications et autres labels dont les ambitions commerciales n'auront échappé à personne. Il faudrait en finir avec ces labellisations d'opérations médiocres dans lesquelles les concepteurs ont su, avec grand art, dissimuler leur déficit de créativité et d'imagination par de savants calculs, plus profitables aux organismes chargés d'en vérifier la conformité, qu'aux usagers eux-mêmes.

**Tout professionnel en charge de concevoir des espaces à vivre** doit s'accorder à intégrer le fait que l'homme d'abord doit rester au cœur de ses préoccupations. In fine, c'est bien la recherche de la qualité d'usage qui doit nous orienter dans nos projets, en nous incitant à penser des espaces qui génèrent d'abord du plaisir d'habiter. Pourquoi donc s'obstiner à aligner des notes de calcul annonçant de hautes performances énergétiques si l'espace à habiter est sinistre ? Pire encore, pourquoi encourager la défiscalisation par la fabrication de logements qui peuvent s'avérer également "invivables", ainsi éloignés des aspirations légitimes de tout usager ?

**Personne aujourd'hui ne réagit face à cette dérive persistante** selon laquelle les nouveaux appartements offrent des surfaces de plus en plus réduites. Personne également n'ose s'attaquer à cette ineptie, issue des règles relatives à l'accessibilité, selon laquelle on accorde proportionnellement plus de surface à une salle d'eau occupée une heure par jour qu'à un séjour.

**Il ne s'agit pas, ici, de remettre en cause le train des mesures réglementaires** initiées par le Grenelle de l'environnement. BBC et Bepos doivent poursuivre leur chemin. Cependant, ces avancées ne doivent pas occulter la nécessité d'agir aussi dans une logique de progrès social, ce qui passe évidemment par la promotion de la valeur d'usage et de la notion de confort, à travers une offre architecturale de qualité. Des lieux à vivre de qualité, ce ne sont pas seulement des espaces peu énergivores. Ce sont également des espaces qui offrent des surfaces généreuses, qui disposent d'un éclairage naturel de grande qualité, qui restent confortables quels que soient les styles de vie de ses occupants, qu'ils aient envie de vivre fenêtre ouverte ou rideaux tirés. Le talent de l'architecte, c'est de gérer exigences et contraintes.

**La contribution de l'architecture à la vie culturelle, qui est une de ses raisons d'être**, peine encore à s'exprimer et ne profite pas aujourd'hui à la majorité des citoyens qui doivent encore se contenter d'ouvrages déshumanisés. La remise à plat du cadre normatif marque le pas, car les enjeux restent importants pour toute la sphère technico-économique. Il suffit de voir la place prépondérante accordée aujourd'hui aux procédures de PPP, qui marginalisent la position de l'architecte en tant qu'acteur sensible à la qualité d'usage. Pourtant, l'exigence du corps social sera telle que nous ne pourrions bientôt plus user d'arguments douteux pour justifier la mise sur le marché de logements fonctionnellement mal adaptés et mal inscrits dans leur environnement, même si ces derniers se voient flanqués de tous les labels du monde.

**La construction n'est pas seulement un acte technique.** C'est aussi un acte culturel qui a toujours un impact collectif et qui doit répondre en même temps à une fonction humaine et citoyenne. C'est toute la complexité et la grandeur de l'enjeu du développement durable et d'une architecture responsable. »